

# La g@zette

*Du Valbonnais*

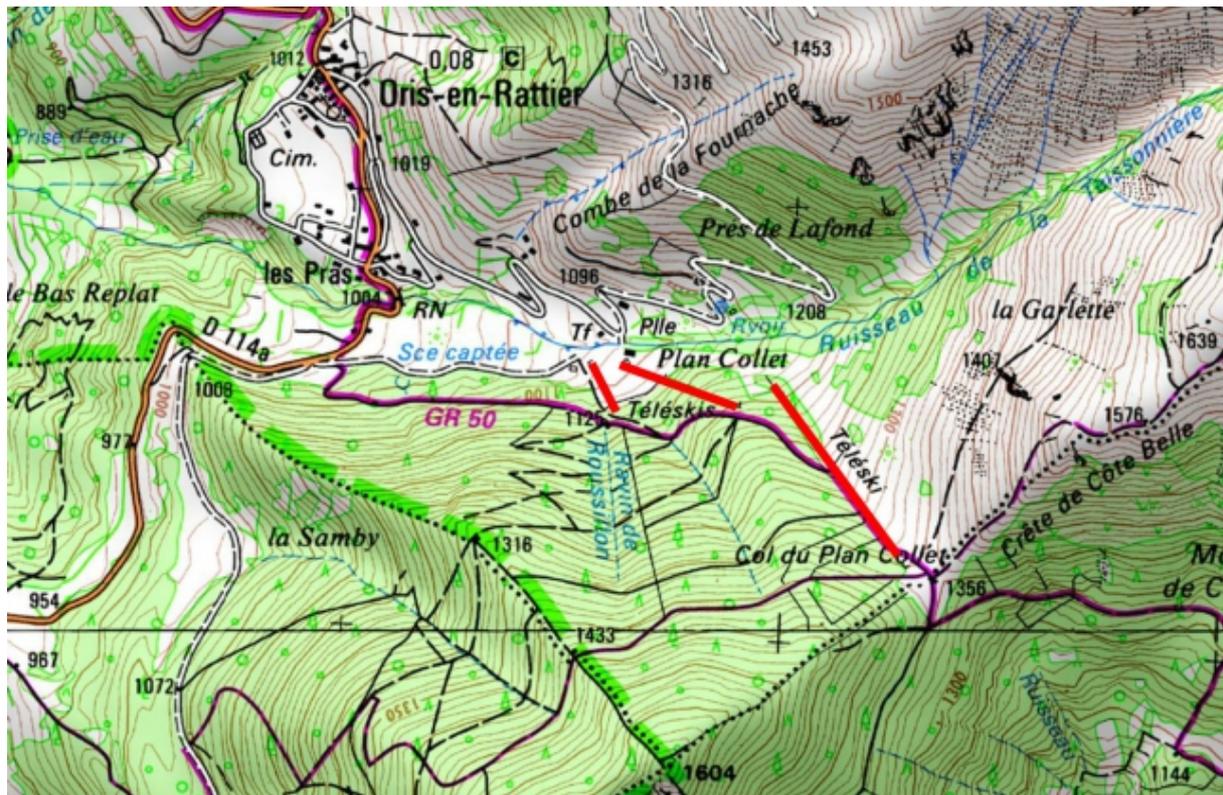
*N° 110 – Février 2017*

*L'Or blanc du col de Plan Collet a jauni*



Station d'Oris

Photo VIGNE



Dans la revue de géographie alpine (année 1979 vol 67 N°1) paraissait un intéressant article « Alpes et développement touristique dans le bassin de la Bonne » écrit par A.Reffay, Maître de conférences et A. Monnerie, Maître en Géographie, à l'Université de Limoges.

A la fin des années 1950, alors qu'elle envisageait sa desserte par une route, Valbonnais rêvait de faire de son Alp une seconde Alpe d'Huez. Mais ce projet n'a pas vu le jour. Certes, l'alpage en lui-même offrait un enneigement satisfaisant et un système de pentes à déclivité et orientation convenables. Mais la route une fois construite (1961) ne s'est pas révélée apte à la desserte d'une station de ski. Les avalanches qui la balaient en plusieurs endroits rendent aléatoire son utilisation hivernale.

Par contre, à Oris-en-Rattier, la route pastorale du Jas a encouragé la naissance d'un petit stade de neige, en lisière sud de l'alpage et sur ses premières pentes. Mais les deux téléskis et le télébaby, successivement implantés en 1970, 1972, 1973 n'ont pratiquement pas fonctionné au cours des trois dernières saisons. Malgré l'exposition nord de la piste, l'enneigement est insuffisant, étant donné la médiocrité de l'altitude (1300 m). Les autres versants du Quaro occidental se prêtent mal aux équipements pour le ski : là où ils sont convenablement orientés, comme au droit de La Valette, ils sont trop accidentés ; quant aux

pentcs relativement régulières qui dominant Oris, elles sont tournées vers le Sud.

Aucun autre alpage du bassin de la Bonne n'est susceptible de devenir champ de ski. Tous pèchent à des degrés divers et par des pentes avalancheuses et par la défecruosité des accès. Les possibilités de développement des sports d'hiver se limitent donc aux fonds de vallées, où, en raison du faible ensoleillement, la neige s'attarde parfois plus que dans les hauts. Dans ces conditions, seules de modestes remontées mécaniques peuvent être installées : celle du Col d'Ornon, aux confins de Chantelouve, utilise les pentes du cône de déjection du Merdaret. Ou bien, l'on peut envisager l'ouverture de petits foyers de ski de fond, tel celui qui se serait créé récemment à Valjouffrey.

OR *blanc*

OR *is*

OR *non*



« Celle du Col d'Ornon, aux confins de Chantelouve, utilise les pentes du cône... »

## CHANTELOUVE : Transcription d'un précieux document de Jean Joubert-Ainarde datant du début du XIXe siècle...(suite)

a planter des limites pour la séparation de leur prairies respectives  
Malgré ses sollicitudes la majeure partie ne connaît ses possessions  
qu'au moyen d'un rocher, d'une pierre, d'une douve, d'un creux,  
d'une fourmillière, d'un eyterraillae, d'une Comballe, d'un Sarret  
de la tige d'un simple, comme gencianne, chardons,

P 23.

arbrisseau, trou de marmotte de ce et toutes ses énumérations sont  
considérées par eux comme des termes authentiques, quelle<sup>s</sup> erreurs  
que je n'ai pas pu détruire entièrement.

Après avoir parlé des singularités de la Montagne, descen-  
dons jusqu'as sur la Lète et arrêtons nous à contempler les chazements  
d'une douzaine de granges éparpillées au dessus du chemin de dessus  
le Sagnas.

Les anciens ont transmis d'âge en âge à la postérité, qu'elles  
étaient autrefois habitées par un peuple sauvage, ainsi que le  
Sagnas et que le village des Rochas descendait de leur origine,  
sous prétexte d'avoir accueilli la dernière personne de ce peuple.

Je suis loin de croire à cette absurdité, premièrement je me  
suis acquis la certitude que le désfrichement du Sagnas, est infinimen-  
t postérieur à l'usage des dites granges puisqu'il fut désfriché par  
le nommé BRUNET de son vivant N<sup>ore</sup> à la résidence des Rochas, lequel  
vivait au seizième siècle, cet homme sans doute à moyens, ayant fait  
faire ce désfrichement de l'aveu de la commune d'nt-il était proba-  
blement le principal habitant avait convertit ce local en prairie  
et pour les ----

P.24.

rendre plus productives il avait fait faire un canal d'irrigation  
qui prenait l'eau aux pieds des petites Challanettes, Ceci n'est pas  
un problème, on remarque encore les traces de ce canal à de différents  
endroits.

Il faut donc conclure que les Rochas n'ont pas hérité le Sagnas  
des sauvages, qu'ils sont au contraire les descendants de ce BRUNET  
dont les proches parents figurent encore sur l'ancien parcellaire.

Je révoque en doute que les sauvages aient habité cette contrée  
qui par sa situation aurait été au milieu des possessions des habitants  
de Chantelouve de tous les temps civilisés et à coup sur ils auraient  
fait la guerre au sauvages pour les chasser de parmis eux.

Je ne crois pas me tromper d'estimer que l'usage des granges  
dont s'agit servaient d'habitation pendant la belle saison à des  
particuliers de cette commune, lesquels proportionnellement à leur  
facultés pécuniaires se procuraient des bestiaux pour les faire  
paître dans les environs et y faisaient la fromagerie comme on fait  
encore dans l'oisans. Il faut convenir que les pacquages

de ces contrées étaient alors beaucoup plus fertiles qu'aujourd'hui, j'en ai acquis une preuve non équivoque, par exemple les Challamettes que j'ai vû dans mon jeune age , toutes gazonnées, j'ai même vû faucher autour du Jats, le nommé Nicolas MEYTRÉ, et actuellement la surface de ce local est couverte de pierres ou gravier que le confluent de trois avallanches y déposent annuellement .

Il en est de même de la Cotte du Gaps et de la partie qui se prolonge jusqu'a Coinlauzier que j'ai vû avec regret désgrader sensiblement .

Les Brulas, ny la Cotte du Raps n'ont pas été plus épargnés ni respectées, j'ai vû cette cotte et tout le local qui lui est contigû jusqu'a la Draye ou couloir qui prend sa naissance a la sime des Casses de la fous du Barlet, et qui vient se terminer a sa source près le chemin, tout ce grand local déjà était peuplé de jeunes plantes presque toutes essemées(seules)? , et aujourd'hui ses mêmes localités jadis si riantes, ne présentent aujourd'hui que nudité

S'il est vrai de dire que les avallanches ont détruit de tems a autre les paturages et les bois de diverses localités, un autre genre de destruction, sont les délits graves de quelques particuliers avides du bois qui se trouve ...

aux lieux les plus commodes, il suffit qu'il n'y aye pas autant de travail pour qu'ils se livrent inconsidérément a ses sortes de délits a peine respectent-ils les arbres qui servent de lisière aux chemins qui traversent les forêts.

En vain ai-je blâmé oet abu a différentes reprises, je l'ai même fait surveiller par le garde forestier pendant mon administration qui a duré plus de vingt ans sans interruption et malgré mes sollicitudes il y a toujours eû quelqu'un par les motifs précités qui s'y sont livrés clandestinement .

Il est une autre espèce d'homme qui sont ordinairement de la classe la plus indigente lesquels sous le rapport qu'ils n'ont pas plusieurs couples, se croient fondés de couper impunément les plus belles pièces de bois de haute futayé et toujours ou il y a le moins de travail a l'exploitation et au transport .

En général nos bois se dégradent pour ne pas dire qu'ils se détruisent, et malgré l'ancien proverbe qui dit que le malheur et les bois croissent toujours , la raison en est que la consommation que les habitants en font, est de beaucoup équivalente a la production

Si nous avons le regret de les voir ...

Quel était ce « *peuple de sauvages* » stigmatisé par le souvenir des Anciens au milieu de ces habitants de Chantelouve, « *de tous les temps civilisés* » ? Etaient-ils des carcaris farceurs [La Gazette du Valbonnais N° 46 et 47], des hommes sauvages [La Gazette du Valbonnais N° 67] ou des crétiens des Alpes [La Gazette du Valbonnais N° 68] ?

## Une *buse* variable, si je ne m'*abuse*...



« *Si jeune ma buse !* » ironise Nathalie devant ce petit rapace qui a percuté violemment le vitrage de sa fenêtre. La victime de cette collision a-t-elle voulu attaquer son reflet aperçu sur la surface réfléchissante ? La buse n'est-elle pas le symbole de la stupidité ? Au Moyen âge, c'était sans doute le signe d'un mauvais présage ! «...*l'âne, la chèvre, le chamois, le chien même sont funestes, comme la plupart des oiseaux- buses, corbeaux, colombes...* » nous dit François Berriot dans son ouvrage « *Spiritualités, hétérodoxies et imaginaires* » publié en 1994 par l'Université de Saint Etienne. Nous avons souvent observé ce comportement chez des espèces nichant dans les arbres et les buissons à proximité des maisons : mésanges, pinsons, merles, bergeronnettes ou moineaux. Faut qu'on dise que notre buse est un oiseau *ignoble*, refusant de se laisser dresser pour la chasse au vol !



Le rapace en plein vol, à la stature compacte et à la bobinette un peu rondelette, percutera la baie vitrée et cherra au sol. Pan sur le bec ! Notre pauvre buse retrouvera ses esprits au bout de dix minutes et s'envolera vers les sommets des arbres. Alors haut perchée, à l'instar de son « miaulement », elle remerciera Nathalie par ce pialement : *pi-u pi-u pi-u !*

## La Ruine : un hameau valbonnetin disparu.

Dans son livre « les Alleman de Valbonnais » paru en 1939, Charles Freynet nous parlent des « ...rentes censuelles dues par les habitants des hameaux des Palets, des Nicolos, de Roussillon, de Borchany, des Sauvons, de Pipousan, de la Ruine, du Marché, de la Chièse, de Via Crose, de Rupis, de Pirouse, de Puy-Chabrand, des Durands, des Enjelas et des Vernets ». Nous sommes au XIV<sup>e</sup> siècle et parmi ces nombreux hameaux figure celui de *La Ruine*. Quatre d'entre eux sont devenus plus tard des quartiers, inclus dans la structure du village : Palets, Vie Close, Marché, Chièse.

Dans son autre ouvrage « Les Alleman et la seigneurie de Valbonnais », imprimé aussi en 1939, Charles Freynet énumère les hameaux recensés lors de la révision des feux de 1723 : hameau des Nallens, de la Sauzerie, des Sauvons, de Rossillon, de Borcheny, du pont du Prêtre, du Moulina, de Péchal, de Leygas, des Moulins de la Roche, de la Roche, de Chabrand, des Engelas, des Verneys. On constate que le hameau de *la Ruine* a disparu.

### Le chemin de la Ruine

En face de la maison Froussart, monte l'actuel chemin des vergers. Il y a quelques années, il s'appelait encore le chemin de la ruine, comme dans un acte de vente datant de 1752 (Maison de maître du notaire royal J. B. Bernard). Ida Pellet pensait que le hameau fantôme était situé au lieu-dit Les Ruinas ou Runas, au dessus du village de Bourchany. Ses parents avaient habité aux Sauvons (Sauvous), un hameau que nous retrouvons sur le cadastre de 1832.



Le chemin de la Ruine était-il le vestige d'un axe de communication reliant le bourg de Valbonnais à un hameau qui aurait été baptisé « La Ruine » à cause d'un très vieux cataclysme ayant frappé les imaginations : la ruine d'une montagne avec son cortège d'éboulis, de pierres, de blocs... ?